



- Le Droit de l'Urbanisme est une matière que les Avocats, même lorsqu'ils sont spécialisés en Droit Immobilier, ne pratiquent qu'avec réticence.

- Les Avocats spécialistes en Droit Immobilier, à VERSAILLES, PARIS, et dans toute l'ILE-DE-FRANCE sont beaucoup plus familiers des contentieux civils et connaissent mal les tenants et aboutissants de la procédure administrative, applicable au contentieux de l'urbanisme.

- A l'inverse, en règle générale, les Avocats spécialisés en Droit Administratif connaissent les spécificités de cette procédure mais sont très peu familiers des aspects civils d'un litige, lesquels sont le plus souvent au cœur des préoccupations de celui qui conteste un permis de construire.

- Vous envisagez d'agir contre un permis de construire ou une déclaration préalable vous causant préjudice à VERSAILLES, PARIS et dans toutes l'ILE-DE-FRANCE ?

- L'un de vos voisins sollicite l'annulation de votre permis de construire ou conteste la déclaration préalable qui vous a été accordée ?

- Vous éprouvez des difficultés dans le cadre de l'instruction ou de l'exécution de votre autorisation d'urbanisme ?

- Il faut impérativement avoir recours à un Avocat spécialiste en Droit Immobilier et plus particulièrement en Droit de l'Urbanisme à VERSAILLES, PARIS et dans toute l'ILE-DE-FRANCE.

